



GRIFFON

6314272 - GRF EPDM MAX CQ 465G\*12 L1

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 25.07.2024

Révision: 25.07.2024

Numéro de version 12 (remplace la version 11)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### · 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: GRF EPDM MAX CQ 465G\*12 L1

#### · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### · Emploi de la substance / de la préparation Colle

#### · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### · Producteur/fournisseur:

Bison International

Dr.A.F.Philipsstraat 9

NL-4462 EW Goes

PO Box 160

NL-4460 AD Goes

tel. +31 88 3235700

fax. +31 88 3235800

e mail: sds@boltonadhesives.com

#### · Service chargé des renseignements: PSRA

#### · 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0800 59 59 59

LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25

NANCY: 03 83 22 50 50

PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### · 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

#### · 2.2 Éléments d'étiquetage

#### · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

#### · Pictogrammes de danger néant

#### · Mention d'avertissement néant

#### · Mentions de danger néant

#### · Indications complémentaires:

EUH208 Contient triméthoxyvinylsilane, N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine, diocetylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')tin. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### · 2.3 Autres dangers

Pendant le durcissement, du méthanol (CAS 67-56-1) est produit.

#### · Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

(suite page 2)

FR



GRIFFON

6314272 - GRF EPDM MAX CQ 465G\*12 L1

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 25.07.2024

Révision: 25.07.2024

Numéro de version 12 (remplace la version 11)

**Nom du produit:** GRF EPDM MAX CQ 465G\*12 L1

(suite de la page 1)

- vPvB: Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

**Description:** Colle

#### Composants dangereux:

Numéro CE: 907-495-0 Reg.nr.: 01-2119545465-35	Reaction mass of Octadecanamide, 12-hydroxy-N-[2-[(1-oxodecyl)amino]ethyl]- and N,N'-ethane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadecan-1-amide) and Decanamide, N,N'-1,2-ethanediylbis-	≥1-<2,5%
CAS: 1760-24-3 EINECS: 217-164-6 Reg.nr.: 01-2119970215-39	Aquatic Chronic 3, H412 N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine Eye Dam. 1, H318; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	≥0,1-<1%
CAS: 2768-02-7 EINECS: 220-449-8 Numéro index: 014-049-00-0 Reg.nr.: 01-2119513215-52	triméthoxyvinylsilane Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1B, H317	≥0,1-<1%
CAS: 54068-28-9 ELINCS: 483-270-6 Reg.nr.: 01-0000020199-67	dioctylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')tin STOT SE 2, H371; Skin Sens. 1, H317	≥0,1-<1%
CAS: 52829-07-9 EINECS: 258-207-9 Reg.nr.: 01-2119537297-32	bis(2,2,6,6-tetramethyl-4-piperidyl) sebacate Repr. 2, H361f; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411	<0,25%

#### Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des mesures de premiers secours

**Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.

#### Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Aucune mesure particulière n'est requise.

**Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

#### Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

**Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 3)



GRIFFON

6314272 - GRF EPDM MAX CQ 465G\*12 L1

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 25.07.2024

Révision: 25.07.2024

Numéro de version 12 (remplace la version 11)

**Nom du produit:** GRF EPDM MAX CQ 465G\*12 L1

(suite de la page 2)

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**  
**Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**  
**Equipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Pas nécessaire.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**  
**Stockage:**  
**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.  
**Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.  
**Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **Classe de stockage:** 10
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**  
**Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

(suite page 4)

FR

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 25.07.2024

Révision: 25.07.2024

Numéro de version 12 (remplace la version 11)

**Nom du produit:** GRF EPDM MAX CQ 465G\*12 L1

(suite de la page 3)

<b>DNEL</b>			
<b>2768-02-7 triméthoxyvinylsilane</b>			
Oral	Consommateur, hirondelle, long terme	0,3 mg/kg bw/day (rat)	
Dermique	Worker, dermal, longterm exposition	3,9 mg/kg bw/day (rat)	
	Consommateur, dermal(e), long terme	7,8 mg/kg bw/day (rat)	
Inhalatoire	Worker, inhalative, longterm exposition	27,6 mg/m³ (rat)	
	Consommateur, par inhalation, long terme	6,7 mg/m³ (rat)	
		18,9 mg/m³ (lapin)	

<b>PNEC</b>	
<b>2768-02-7 triméthoxyvinylsilane</b>	
Eau douce	0,4 mg/l (rat)
Fresh water sediment	1,5 mg/kg dry weight (rat)
Eau de mer	0,04 mg/l (rat)
Marine sediment	0,15 mg/kg dry weight (rat)
Sol	0,06 mg/kg (rat)
Sewage treatment plant	6,6 mg/l (rat)
Sporadic release	2,4 mg/l (rat)

**· Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

**· 8.2 Contrôles de l'exposition**

**· Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

**· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**· Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

**· Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

**· Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

**· Matériau des gants**

Épaisseur du matériau recommandée: > 0,12 mm

Caoutchouc nitrile

**· Temps de pénétration du matériau des gants**

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 10 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 1).

**· Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

FR

(suite page 5)



GRIFFON

6314272 - GRF EPDM MAX CQ 465G\*12 L1

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 25.07.2024

Révision: 25.07.2024

Numéro de version 12 (remplace la version 11)

**Nom du produit:** GRF EPDM MAX CQ 465G\*12 L1

(suite de la page 4)

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

##### · Indications générales

##### · État physique

Liquide

##### · Couleur:

Selon désignation produit

##### · Odeur:

Caractéristique

##### · Seuil olfactif:

Non déterminé.

##### · Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

##### · Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

288 °C

##### · Inflammabilité

Non applicable.

##### · Limites inférieure et supérieure d'explosion

##### · Inférieure:

Non déterminé.

##### · Supérieure:

Non déterminé.

##### · Point d'éclair

229 °C

##### · Température de décomposition:

Non déterminé.

##### · pH

Non déterminé.

##### · Viscosité:

Non déterminé.

##### · Viscosité cinématique

Non déterminé.

##### · Dynamique:

Non déterminé.

##### · Solubilité

Pas ou peu miscible

##### · l'eau:

Non déterminé.

##### · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

&gt;0 hPa

##### · Pression de vapeur à 20 °C:

Non déterminé.

##### · Densité et/ou densité relative

&gt;0 hPa

##### · Densité:

Non déterminée.

##### · Densité relative

Non déterminé.

##### · Densité de vapeur:

Non déterminé.

#### · 9.2 Autres informations

Toutes les données physiques pertinentes ont été déterminées pour le mélange. Toutes les données non déterminées ne sont pas mesurables ou non pertinentes pour la caractérisation du mélange.

##### · Aspect:

Liquide

##### · Forme:

##### · Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Le produit n'est pas explosif.

##### · Température d'inflammation:

##### · Propriétés explosives:

##### · Teneur en solvants:

0,0 %

##### · Solvants organiques:

85,8 %

##### · Teneur en substances solides:

##### · Changement d'état

Non déterminé.

##### · Taux d'évaporation:

(suite page 6)

FR



GRIFFON

6314272 - GRF EPDM MAX CQ 465G\*12 L1

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 25.07.2024

Révision: 25.07.2024

Numéro de version 12 (remplace la version 11)

**Nom du produit:** GRF EPDM MAX CQ 465G\*12 L1

(suite de la page 5)

· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosifs	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Possible en traces.
- Indications complémentaires: Pendant le durcissement, du méthanol (CAS 67-56-1) est produit.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

2768-02-7 triméthoxyvinylsilane

Oral	LD50	6899 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	3158 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	16,8 mg/l (rat)

(suite page 7)

FR



GRIFFON

6314272 - GRF EPDM MAX CQ 465G\*12 L1

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 25.07.2024

Révision: 25.07.2024

Numéro de version 12 (remplace la version 11)

**Nom du produit:** GRF EPDM MAX CQ 465G\*12 L1

(suite de la page 6)

**· Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**· Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**· Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**· Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non applicable.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**· Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**· Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**· Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**· Indications toxicologiques complémentaires:****· Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)** Non applicable.**· Sensibilisation** Non applicable.**· Toxicité par administration répétée** Non applicable.**· 11.2 Informations sur les autres dangers****· Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****· 12.1 Toxicité****· Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB****· PBT:** Non applicable.**· vPvB:** Non applicable.**· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

**· 12.7 Autres effets néfastes****· Autres indications écologiques:****· Indications générales:**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

FR

(suite page 8)



GRIFFON

6314272 - GRF EPDM MAX CQ 465G\*12 L1

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 25.07.2024

Révision: 25.07.2024

Numéro de version 12 (remplace la version 11)

**Nom du produit:** GRF EPDM MAX CQ 465G\*12 L1

(suite de la page 7)

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.  
Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- Emballages non nettoyés:

**Recommandation:**

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR/ADN, IMDG, IATA néant

- ADN

néant

- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA néant

- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA

· Classe néant

- 14.4 Groupe d'emballage

· ADR/ADN, IMDG, IATA néant

- 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

- 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

- 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

- Indications complémentaires de transport: Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

- "Règlement type" de l'ONU: néant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)

FR



GRIFFON

6314272 - GRF EPDM MAX CQ 465G\*12 L1

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 25.07.2024

Révision: 25.07.2024

Numéro de version 12 (remplace la version 11)

**Nom du produit:** GRF EPDM MAX CQ 465G\*12 L1

(suite de la page 8)

- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs de drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- Prescriptions nationales:

Etiquetage des émissions en polluants volatils des produits de construction et de décoration: A+

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

- Service établissant la fiche technique: PSRA

- Contact: PSRA

- Date de la version précédente: 30.07.2021

- Numéro de la version précédente: 11

- Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

(suite page 10)

FR



GRIFFON

6314272 - GRF EPDM MAX CQ 465G\*12 L1

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 25.07.2024

Révision: 25.07.2024

Numéro de version 12 (remplace la version 11)

**Nom du produit:** GRF EPDM MAX CQ 465G\*12 L1

(suite de la page 9)

IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)  
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative  
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3  
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4  
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1  
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1  
Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B  
Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2  
STOT SE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 2  
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3  
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1  
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2  
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

FR